Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 20/06/2024

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 20/06/2024
Département : (93) Seine-Saint-Denis (93)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/744061
N° d'annonce : 744061

Groupe MiiMOSA

Société par actions simplifiée au capital de 28.864 €

Siège social : 95 Avenue du Président Wilson CS 5003 93108 MONTREUIL CEDEX

803 980 218 R.C.S. Bobigny

Suivant procès-verbal en date du 18 juin 2024, le président a constaté l'augmentation du capital social d'un montant de 1.308 € pour le porter à 30.172 €.

Mention sera portée au RCS de Bobigny.

Le président.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeSB5nZam
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeSB5nZam

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)